

## MOT DU MAIRE



### GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des matières résiduelles découle de la MRC de Charlevoix. Ainsi, chaque municipalité paie une quote-part pour ce service. Des éco-centres situés à Saint-Urbain, Baie-St-Paul et à l'Isle-aux-Coudres ont pour mission de réduire le volume des déchets destinés à l'enfouissement et d'augmenter le potentiel de récupération des matières recyclables ou valorisables. De plus, l'Écoboutique sur le site de l'écocentre de Saint-Urbain contribue au réemploi d'une grande variété d'objets encore utiles. L'accessibilité est destinée aux résidents du territoire de la MRC de Charlevoix sur présentation d'une preuve de résidence.

L'objectif de la présentation de ce service est de vous inciter à l'utiliser, car le personnel ainsi que moi-même recevons régulièrement des plaintes ou commentaires de citoyens concernant l'état des bacs à ordures trop pleins ou contenant des matériaux non acceptés, comme ceux de construction par exemple. Je tiens à vous rappeler que les conteneurs situés à l'édifice Jean XXIII, à l'extrémité du chemin de l'Anse, à l'Édifice municipal, ainsi que celui situé à l'intersection du rang Saint-Nicolas et du rang Sainte-Marie sont destinés prioritairement aux résidents ou villégiateurs qui sont propriétaires de chalets et dont le chemin n'est pas

accessible par le camion utilisé lors des cueillettes.

D'autre part, il y va du civisme et de la responsabilité de chaque résident desservi par la collecte des matières résiduelles de déposer leurs bacs pas plus de 24 heures à l'avance et de remiser ceux-ci au plus 24 heures après leur cueillette. En cas d'absence de votre domicile, je suis convaincu qu'un voisin ou une connaissance peut se charger de ranger vos bacs en conséquence.

De cette façon, tout le village et ses routes conservent leur aspect pittoresque dont nous sommes tous fiers. De plus, en hiver, le déneigement est plus facilement réalisé tout en évitant le renversement accidentel des bacs et le bris de ceux-ci.

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration.

### TAXES

Je me permets de vous entretenir au sujet d'une remarque qui m'est adressée sur une base régulière ainsi qu'au personnel lors d'une réclamation ou une demande citoyenne en tentant d'y mettre un intérêt particulier. Ce commentaire se dit comme suit : « Je paie mes taxes » ou « Je paie assez cher de taxes ».

Cette personne s'attend donc à recevoir une attention particulière ou à tout le moins veut démontrer qu'elle a des droits. Cependant, je tiens à rassurer la population Ébou-

loise que tous les citoyennes et citoyens sont égaux à mes yeux ainsi qu'au personnel de la municipalité, indépendamment de l'ampleur du montant des taxes payées.

Le rôle de la municipalité est de donner des services de qualité auxquels la population a droit avec une saine gestion des budgets présentés lors d'une séance publique annuelle. Néanmoins, j'attire votre attention sur la notion de prévoyance lorsque vous avez des projets. En effet, l'administration municipale est régie par les lois, règlements et organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, notamment la Commission de protection du territoire agricole qui exige des délais souvent hors de notre contrôle. La délivrance des différents permis est un autre exemple de délai à prévoir. Avec la bonne volonté et le gros bon sens de tout un chacun, toute problématique présentée trouve finalement sa solution, et ce, au bénéfice des parties de même que pour notre communauté.

Le plus important est de conserver les canaux de communications adéquats et disponibles afin que chacun puisse s'exprimer de façon bien éclairée sur les sujets en cause.

N'hésitez donc pas à communiquer avec moi ou les membres du personnel administratif, soit par téléphone, par courriel ou par une rencontre personnalisée, quel que soit votre statut à titre de contribuable!

(Suite à la page suivante)

#### Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
Travaux école et stationnement	2
Du côté de la bibliothèque— Parc	3
Fosses septiques—BBQ— MADA	4
Informations	4

#### PROCÉDURE RELATIVE

#### AU CONTRÔLE DES ANIMAUX

Prenez note que toutes questions relatives aux animaux ou pour problème ou plainte, vous pouvez communiquer avec la SPCA de Charlevoix aux coordonnées suivantes: 418 400-8800. Urgence: 418 665-5932. Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

# MOT DU MAIRE (suite)

## RAPPORT FINANCIER 2017

Lors de la séance régulière du conseil le 4 juin dernier, les états financiers se terminant le 31 décembre 2017 ont été présentés au public. Au bénéfice de tous, voici les éléments essentiels :

- Les revenus s'élèvent à 2 563 644 \$ soit 138 935 \$ de plus qu'en 2016;
- La taxe foncière de 1 793 265 \$ représente 70 % des revenus soit 8,8 % de plus en comparaison avec 2016;
- Les dépenses de fonctionnement totalisent 2 425 542 \$, soit 11 307 \$ de moins que l'année dernière;
- L'année 2016 s'est terminée avec un déficit de 3 605 \$ alors que l'exercice 2017 affiche un surplus net de 113 415 \$;
- Au total, le surplus accumulé non affecté se chiffre à 285 375 \$;
- Le fonds de gravière-sablrière s'élève à 70 244 \$;
- Les activités d'investissements tota-

lisent 419 763 \$, principalement répartis sur la rénovation des bureaux de l'hôtel de ville, l'équipement de voirie, l'eau potable et le traitement des eaux usées;

- Le financement des activités d'investissements se chiffre à 107 706 \$ et 280 396 \$ par l'entremise du fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU), programme fédéral – provincial des Infrastructures.
- Le passif totalise 3 055 859 \$, soit une diminution de 288 697 \$. La dette à long terme est de 2 365 016 \$, ce qui représente 92 % des revenus et 0,84 % de la richesse foncière imposable de la municipalité.

Le service de la dette quant à lui représente 16,8 % des dépenses totales.

L'année 2017 a été active au niveau des constructions et rénovations résidentielles ce qui a produit un effet positif sur les revenus fonciers.

La municipalité est bien positionnée fi-

nançièrement. Néanmoins, le contrôle des dépenses et des investissements judicieux à l'aide de fonds en provenance des divers programmes d'aide gouvernementale font toujours partie des règles administratives que le conseil municipal s'impose.

C'est grâce à du personnel dévoué et professionnel sur lequel le conseil municipal peut compter que la qualité des services et la gestion financière continuent de performer.

Merci à tout le personnel des travaux publics sous la direction de Monsieur Grégoire Bouchard ainsi qu'au personnel administratif dirigé par Madame Linda Gauthier, directrice générale.

Un merci spécial est adressé à tous les bénévoles qui s'impliquent dans les différentes sphères de notre municipalité afin que notre communauté demeure active et vivante pour les années futures.

*Pierre Tremblay, maire*

## TRAVAUX COUR D'ÉCOLE ET STATIONNEMENT

Depuis quelques jours, des travaux ont commencé à l'école Léonce Boivin. En partenariat avec la Commission scolaire de Charlevoix, la municipalité procédera au cours des deux prochains mois au réaménagement de son stationnement, lequel augmentera sa capacité d'une quinzaine d'espaces.

De plus, des travaux concernant l'amélioration du drainage de l'édifice, son accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement paysager sera exécuté.

En raison de tous ces travaux, il ne sera pas possible de réserver la salle pendant cette période. Cependant, un accès à l'édifice sera toujours conservé pour s'y rendre.

Finalement, que ce soit pour la municipalité ou pour la Commission scolaire tous ces changements seront plus que bénéfiques. La cohabitation entre autobus et automobiles lors du transport scolaire sera grandement facilitée,

particulièrement pendant la période hivernale où de nombreuses activités ont lieu à l'Hôtel de Ville.

L'entreposage de la neige qui amputait de nombreux espaces de stationnement, l'aire de jeux pour les enfants qui sera agrandie, bref, des travaux qui une fois complétés, feront le bonheur de tous les utilisateurs, que ce soit au bénéfice de l'hôtel de ville ou de l'école Léonce Boivin.

### BRIGADE VERTE



La MRC de Charlevoix a procédé à l'embauche d'un étudiant afin de pourvoir à un poste d'agent de sensibilisation de la brigade verte.

Marc-Antoine Turcotte, étudiant au baccalauréat en environnement à l'Université de Sherbrooke arpentera donc les

rues des six municipalités de la MRC de Charlevoix afin de vérifier le tri des résidents et commerces.

Son mandat consistera aussi à animer des kiosques de sensibilisation lors de différents événements et de rencontrer les jeunes des terrains de jeux, maisons des jeunes et des écoles.

Ne soyez donc pas surpris que notre agent de sensibilisation frappe à votre porte pour discuter avec vous et jeter un œil dans vos bacs! Celui-ci sera présent dans notre municipalité au début du mois de juillet. En votre absence, un accroche-porte vous informera de son passage.

Réservez-lui un accueil chaleureux, puisque son travail consiste à vous aider dans votre gestion des matières résiduelles.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Charlevoix au 418-435-2639 (poste 6012).



## 2018 – 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création!

### ACTIVITÉS

Pour souligner à leur façon le 40<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque, tous les jeunes de l'école Léonce Boivin, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, ont fabriqué des signets en utilisant différentes techniques et différents médiums d'art. Surveillez leur distribution dès septembre prochain!



Nous tenons à remercier très chaleureusement Madame Rita Tremblay et les professeurs qui ont soutenu ce dynamique projet ainsi que les élèves pour leur fidèle participation.

**Bravo à toutes et à tous!**

### CLUB DE LECTURE TD

Les jeunes inscrits au club TD pourront atteindre leur objectif de lecture durant l'été, les dimanches, du 8 juillet au 26 août. Une fête sera organisée le 26 août pour souligner la participation de chacun.

### EXPOSITION à la Bibliothèque

Madame Florentine Audet exposera ses œuvres à l'espace Le Sauteur au courant du mois de septembre. Une date précise vous sera communiquée dans le prochain Écho. Vous serez tous les bienvenus.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Biblio-Aidants

De la documentation choisie à l'intention des proches aidants.

Le programme Biblio-Aidants est un service d'information à l'intention de proches aidants offert par les bibliothèques publiques québécoises.

#### Tulatulu

Les usagers de la bibliothèque ont accès à **Tulatulu**, un programme visant à mettre en valeur, dans le catalogue en ligne, les titres jugés les plus intéressants parmi les parutions récentes.

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements).

#### Ressources numériques gratuites pour les abonnés

En plus de Protégez-vous, 29 magazines en français et 15 en anglais téléchargeables.

#### Abonnement à distance

Les citoyens des Éboulements ont la possibilité de s'abonner uniquement aux services à distance offerts : livres et revues numériques, Généalogie Québec et Protégez-vous. Depuis le lancement

de ce service, plus de 135 abonnés provenant de 50 municipalités différentes s'y sont inscrits.

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements).

### Généalogie Québec

Généalogie Québec, l'Institut Drouin, gestionnaire de la ressource Généalogie Québec, a fait l'acquisition dernièrement de Planète.

### Don de livres

Vous acceptons vos livres propres et en bon état: romans, livres de poche, livres pour enfants, guides et livres de voyage.

### EMPORTEZ MOI

Trois boîtes de livres EMPORTEZ MOI sont installées pour vous: à la gare maritime, au belvédère et à la halte routière Les Eboulements. Donc, servez vous!

### HORAIRE ESTIVAL à compter de dimanche le 8 juillet au dimanche le 26 août

Tous les dimanches de 13 h à 15 h 30.

Nous joindre:

[bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com) /

Téléphone: 418 489-2990

Portail Internet:

[www.mabibliotheque.ca/leseboulements](http://www.mabibliotheque.ca/leseboulements)

Adresse : Édifice municipal

2335, route du Fleuve, local 210

Les Éboulements Qc, G0A 2M0

**Francine Bolduc et Claude Mathieu**

Membres du CA

## PARC DOMAINE DE LA SEIGNEURIE

Depuis quelques semaines, des travaux sont en cours à l'entrée du Développement de la Seigneurie.

Le projet consiste à aménager un parc municipal qui servira également d'aire de départ pour le sentier de la forêt Marine /La seigneurie.

Ce dernier relie actuellement le développement de la Seigneurie au secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, par un tracé long de quatre kilomètres et un dénivelé d'environ trois cent cinquante mètres.

Ainsi, la plantation d'arbres et arbustes, la construction d'un bloc sanitaire, l'installation de mobilier telle que des tables de pique-nique et des chaises, des modules de jeux pour les enfants par groupes d'âge rendront cet endroit plus qu'intéressant à fréquenter.

Cet aménagement permettra de répondre à un besoin pour les résidents du secteur qui souhaitent depuis quelques années avoir un espace pour aller se promener, jouer avec les enfants et profiter de la nature.

Également, l'ensemble des résidents des Éboulements et des environs pourront profiter de ce parc bien aménagé et convivial, et se promener dans le sentier très convoité dans la région.

Étant visible de la route du Fleuve il permettra aux touristes de passage de faire une pause ou simplement contempler le paysage.

Pour réaliser ce projet, la municipalité, outre sa contribution de base, a bénéficié d'aides financières de la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale ainsi que du Pacte rural de la MRC de Charlevoix.

Bon été à tous !

# INFORMATIONS



Le service d'aménagement du territoire de la MRC de Charlevoix poursuit cet été un travail d'inventaire et d'analyse des installations septiques individuelles.

Ce projet a pour objectif de dresser le portrait de la situation et de récolter des informations sur les installations septiques n'ayant pas fait l'objet d'un permis émis en vertu du *Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22).

Les propriétés situées à proximité d'un cours d'eau seront prioritaires. À la suite de ces visites, les installations non conformes qui sont source de nuisances ou de contamination devront être mises aux normes en conformité avec la réglementation provinciale en vigueur. De l'information et des délais raisonnables seront accordés aux citoyens pour procéder aux travaux. Un suivi sera effectué sur les autres installations pour s'assurer qu'elles ne deviennent pas une source de

nuisances ou contamination au fil du temps.

Rappelons qu'en vertu du *Règlement* adopté en 1981, toutes les nouvelles constructions doivent être dotées d'un système d'évacuation et de traitement conforme, excluant ainsi l'installation de puisards depuis cette date.

Pour toute question relative à ce projet, il est possible de communiquer au 418-435-2639 (poste 6030) ou au [mrcprojets@mrccharlevoix.ca](mailto:mrcprojets@mrccharlevoix.ca)



**VIVEMENT** l'été et la cuisine sur le barbecue, mais prenez garde aux risques d'incendie!

Au moment de l'allumage, évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées; Ouvrez le couvercle du barbecue afin d'évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé;

Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum;

Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou insérez un briquet à

long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.

Utilisez votre BBQ à l'extérieur dans un endroit aéré. Assurez-vous de nettoyer régulièrement les grilles et les brûleurs ainsi que de vérifier les conduits d'alimentation. Ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez. Et n'oubliez pas que les bonbonnes doivent toujours être remises de façon sécuritaire. Bonne saison des grillades!

## ACTIVITÉ MADA

La municipalité des Éboulements, de concert avec le comité MADA (Municipalité Amie Des Aînés) de la MRC de Charlevoix a convenu d'organiser une activité de **Taïchi** en plein air (gymnastique douce, mais efficace), dans la cour d'école primaire ou à la salle municipale en cas de pluie, le mardi 21 août à 10 h **ou** le vendredi 24 août 10 h. D'autres avis vous seront publiés d'ici l'événement. N'hésitez pas à y participer en grand nombre!

## À SURVEILLER!

Le guide des sentiers et promenades sur le territoire des Éboulements|Saint-Joseph-de-la-Rive sera bientôt disponible. Les descriptions et cartes détaillées dans une belle brochure couleur vous donneront à coup sûr le goût de les parcourir!

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :  
[municipalite@leseboulements.com](mailto:municipalite@leseboulements.com)

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
**Conseillers :** Jimmy Perron  
Emmanuel Deschênes  
Mario Desmeules  
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!  
[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com) et  
Notre page Facebook: municipalité  
des Éboulements

### SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

MARDI 3 juillet à 20 h

LUNDI, 6 août à 20 h

MARDI, 4 septembre à 20 h

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45. du lundi au jeudi et de 8 h à midi le vendredi.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :**

LINDA GAUTHIER

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**

DANIÈLE TREMBLAY

**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**

MATHIEU BILODEAU

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :**

ANNICK MARTEL

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET**

**CHEF POMPIER :**

GRÉGOIRE BOUCHARD

**CHEF D'ÉQUIPE :**

PATRICK BOUCHARD

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

JEAN-PAUL PILOTE

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h à 16 h. Cependant, celui-ci sera présent uniquement le jeudi dans la semaine du 9 juillet ainsi qu'au mois d'août. N'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous, l'horaire étant variable au cours de la période estivale.

**SERVICE D'URGENCE :**

9-1-1

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 5 septembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable à [dtremblay@leseboulements.com](mailto:dtremblay@leseboulements.com)